



Communiqué

Date: 24.09.2021

Budget 2022: annonces tardives d'un montant de 1,6 milliard

Ces dernières semaines, le Conseil fédéral a approuvé des mesures supplémentaires visant à endiguer la pandémie de COVID-19 et à soutenir la reprise économique. Ces mesures entraînent des dépenses supplémentaires de 1,6 milliard de francs au budget 2022. Lors de sa séance du 24 septembre 2021, le Conseil fédéral a adopté les annonces tardives correspondantes concernant le budget 2022.

Le 18 août 2021, le Conseil fédéral avait adopté le message concernant le budget 2022. Il sollicite maintenant des dépenses supplémentaires s'élevant à 1,6 milliard. Compte tenu de ces dernières, les dépenses totales budgétées pour 2022 se montent à 79,6 milliards. Il en résulte un déficit de financement d'environ 950 millions (alors que le message prévoyait un excédent de quelque 620 millions). Le budget ordinaire respecte les exigences du frein à l'endettement, car ce dernier autorise un déficit lorsque les capacités de production sont sous-utilisées.

L'annonce tardive la plus importante concerne les coûts liés aux tests de dépistage du COVID-19 (1,5 milliard à titre extraordinaire). En outre, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) requiert des ressources supplémentaires, notamment pour le maintien de l'organisation responsable de la gestion de la crise et le suivi des nouveaux variants du virus (46 millions). Par ailleurs, le Conseil fédéral a adopté un programme de relance pour le tourisme suisse s'étendant sur plusieurs années. En 2022, un montant de 17 millions est prévu pour stimuler la demande par l'intermédiaire de Suisse Tourisme.

La seule annonce tardive sans lien avec le COVID-19 concerne l'entretien et l'exploitation durables des forêts (mise en œuvre de la motion 20.3745, déposée par le conseiller aux États Daniel Fässler). Un montant de 25 millions doit être porté à cet effet au budget 2022.

Aperçu du budget 2022, annonces tardives comprises

<i>En milliards de francs</i>	Message du B2022	Annonces tardives incl.	Différence
Recettes totales	78,6	78,6	-
Dépenses totales	78,0	79,6	1,6
Solde de financement	0,6	-1,0	-1,6
Recettes ordinaires	77,1	77,1	-
Dépenses ordinaires	77,1	77,2	0,1
Solde de financement ordinaire	0,0	-0,1	-0,1
Solde structurel	0,6	0,6	-0,1
Recettes extraordinaires	1,5	1,5	-
Dépenses extraordinaires	0,9	2,4	1,5

Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

Dépenses visant à endiguer la pandémie de COVID-19 dans le budget 2022 (message)

- Acquisition de vaccins (à titre extraordinaire): 550 millions
- Financement de pertes sur cautionnement liées aux crédits de transition COVID-19 (à titre extraordinaire): 375 millions, déduction faite des recouvrements
- Recapitalisation de Skyguide: 100 millions
- Parapluie de protection destiné aux manifestations publiques: 60 millions
- Mesures cantonales pour les cas de rigueur destinées aux entreprises: 32 millions
- Financement de pertes sur cautionnement, start-up: 12 millions
- Médicaments et prestations vaccinales: 7,5 millions
- Contribution à la protection de la santé et à la prévention: 1,6 million
- Charges de fonctionnement de l'OFSP (8,8 millions), du Secrétariat d'État à l'économie (6,7 millions) et de l'Office fédéral de la statistique (1,8 million)

Dépenses supplémentaires (annonces tardives) visant à endiguer la pandémie de COVID-19 dans le budget 2022

- Tests SARS-CoV-2, financement par la Confédération (à titre extraordinaire): 1,5 milliard
- Charges de fonctionnement de l'OFSP: 39,8 millions
- Programme de relance pour le tourisme: 17 millions
- Contribution à la protection de la santé et à la prévention: 6,1 millions
- Stock d'éthanol: 0,5 million

Renseignements:

Communication de l'Administration fédérale des finances AFF,
n° tél. +41 58 465 41 41,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Aperçu des dépenses de 2020, 2021 et 2022 liées à la crise du coronavirus:
<https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/aktuell/brennpunkt/covid19.html>